

Demande de subvention 2023

Tiny House - **Jeunes actifs** - **Argentan** **Intercom**

Service logement et
Résidences Habitat Jeunes -
Le Pass'HAJ





Tiny House - Maison minuscule => maison classique ramenée au strict minimum

Constat => manque de petits logements sur le territoire pour les jeunes actifs et parfois un manque d'attractivité pour les entreprises de nos territoires ruraux

Réponse possible => implanter une tiny house

Pourquoi une tiny house sur une des communes d'Argentan Intercom ?

- apporter une solution au plus proche du lieu d'activité professionnelle du jeune ;
- pouvoir changer de lieu d'implantation si l'activité locale n'est plus pourvue par un jeune ou que ce dernier ait décidé de s'installer sur le territoire ou de partir ;
- pouvoir permettre à des employeurs qui n'arrivent pas à recruter de jeunes diplômés, de proposer en plus d'un poste, la possibilité d'habiter une tiny house ;
- favoriser l'attractivité et le rayonnement du territoire => habitat innovant et éco-responsable (sobriété énergétique, matériaux de récupérations, ...) ;
- étendre et accroître l'offre de logement ;

L'association Castor Méditatif construit des Tiny Houses solidaires à Mondeville

(cf. note de présentation de l'association jointe)

- Proposition de nous mettre à disposition gracieusement leur première tiny de septembre 2022 jusqu'à acquisition d'une tiny en 2023.



- L'acquéreur de la tiny house en 2023
-> le service logement d'Argentan Intercom ;



- Un gestionnaire
-> le service des résidences Le Pass'HAJ de la ville d'Argentan ;



- Une terre d'accueil
-> la commune d'Ecouché-les Vallées ;



Une rencontre - un besoin - un projet



L'association Castor Méditatif a pour vocation de créer des solutions de logements mobiles et écologiques (fabrication de tiny houses, dites «tiny houses solidaires») à l'unique destination des personnes en situation de danger immédiat, de grande vulnérabilité sociale, voire d'exclusion sociale (personnes sans abri, sans domicile fixe, victimes de mal logement, personnes victimes de violences domestiques, étudiants et jeunes les plus vulnérables, jeunes saisonniers, jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, etc.).

Depuis plusieurs mois, l'association Castor Méditatif et les Résidences Habitat Jeunes – Le Pass'HAJ se sont rapprochées pour affirmer leur volonté commune d'inscrire le projet de construction de tiny houses solidaires dans l'économie sociale et solidaire correspondant à leurs valeurs communes.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté d'innovation des Résidences Habitat Jeunes – Le Pass'HAJ et le déploiement de tiny houses étant potentiellement une réponse pertinente au mal logement et à la saturation du marché de petits logements.

L'association Castor Méditatif et les Résidences Habitat Jeunes – Le Pass'HAJ souhaitent poursuivre leur coopération et mettre en place une expérimentation conjointe au moyen de la mise à disposition d'une tiny house sur un emplacement déterminé par les Résidences Habitat Jeunes – Le Pass'HAJ. Cette structure propose, avec l'appui de ses services, un accompagnement socio-éducatif au profit de la personne hébergée dans la tiny house.

La commune d'Ecouché-les-Vallées se propose de mettre à disposition à titre gratuit une partie d'un terrain communal afin d'accueillir la tiny house et ainsi de permettre à un jeune en insertion d'être au plus proche de son emploi et des commodités quotidiennes.



Public cible :

- jeunes actifs en mobilité ayant besoin de se loger au plus près de leur activité ;
- 18-30 ans.

Lieu d'implantation :

- placée sur l'emprise des équipements sportifs dédiés au tennis, avenue Léon Labbé - 61150 Ecouché les Vallées - Zone cadastrale AC parcelle n° 346



Objectifs :

- Proposer un habitat digne au plus près du lieu de l'activité du jeune ;
- Faciliter l'accès à l'emploi ;
- Favoriser l'intégration du jeune à la vie du territoire ;
- Sensibiliser les jeunes au développement durable.

Que faut-il pour concrétiser cette implantation ?

- l'accord des élus du territoire de permettre ce test pour un jeune (accordé) et une entreprise en recherche de candidats (Verescence) ;
- trouver une commune qui mette un terrain d'accueil à disposition (Écouché-les-Vallées) avec possibilité de raccorder la tiny aux réseaux (eau et électricité) ;
- que la CAF ouvre le droit à l'allocation logement (validé) ou finance le reste à charge pour le jeune résident ;
- trouver des partenaires financiers (objet du présent document) ;
- transversalité dans le projet avec différents services de la ville d'Argentan et Argentan Intercom tel que : service logement, les affaires financières, urbanisme et développement économique.

Par la suite, à l'issue de la phase expérimentale (3 ans pour la tiny) :

- faire intégrer dans le PLUI la possibilité d'avoir des espaces pour accueillir de l'habitat innovant ou en attendant, l'autorisation d'accueillir ce type d'habitat léger et démontable sur le territoire;
- conventionnement APL de la tiny house;
- faire intégrer la tiny à notre agrément RS-FJT ;

Une phase de test avant investissement

L'association Castor Méditatif va mettre à disposition d'Argentan Intercom gracieusement une Tiny House afin d'expérimenter leur première création. Par la suite, en 2023, la collectivité ferait l'acquisition de leur première maison minuscule sur roue.

- un test pour appréhender ce type d'habitat ;
- un test pour le jeune ;
- un test pour l'usage quotidien et améliorer l'habitat ;
- un test pour la commune d'accueil ;
- ...

Une expérimentation observée :

- la CAF
- la DREETS
- la DDT
- le conseil départemental
- URHAJ Normandie et UNHAJ
- les communes d'Argentan Intercom
- ...

Finances :

Dépenses :

- Investissement : 30 000€
- Fonctionnement : eau, électricité, assurance, maintenance, gestion locative, transport, taxe d'aménagement, coût d'installation d'accès aux réseau, coût RH de l'accompagnement socio-éducatif...

Recettes :

- redevances du résident 360€/mois
 - subvention de fonctionnement des partenaires
CAF/CD/ETAT
- Un coût de fonctionnement moindre par rapport à
une résidence en dur
- **subvention d'investissement des partenaires
sollicités : CAF/CD/ETAT.**

30 000€

Budget d'investissement 2023

Dépenses	
Acquisition Tiny House (cf. devis Castor Méditatif)	30 000 €
Total	30 000 €
Recettes	
Demande de subvention CAF (60 %)	18 000 €
Demande de subvention DREETS (10 %)	3 000 €
Demande de subvention CD61 (10 %)	3 000 €
Quote-part Argentan Intercom (20 %)	6 000 €
TOTAL	30 000 €

Budget de fonctionnement 2023

Dépenses	
Déplacements	600 €
Téléphone	50 €
Electricité/eau	800 €
Frais de personnel	1 800 €
Maintenance	400 €
Assurance	350 €
Impôts et taxes	320 €
Total dépenses	4 320 €
Recettes	
Revenus des immeubles	4 320 €
Total recettes	4 320 €



Théo, 18 ans, en apprentissage chez Verescence à Écouché-les-Vallées devrait entrer dans la tiny house prêtée par l'association Castor méditatif fin septembre 2022...



Que cette "big" aventure commence...

